

Réinventer les concours d'architecture

débat Urbanités du 15 novembre 2021

F'ar, forum d'architectures de Lausanne

Nicole Christe, cheffe du Service d'architecture - Ville de Lausanne

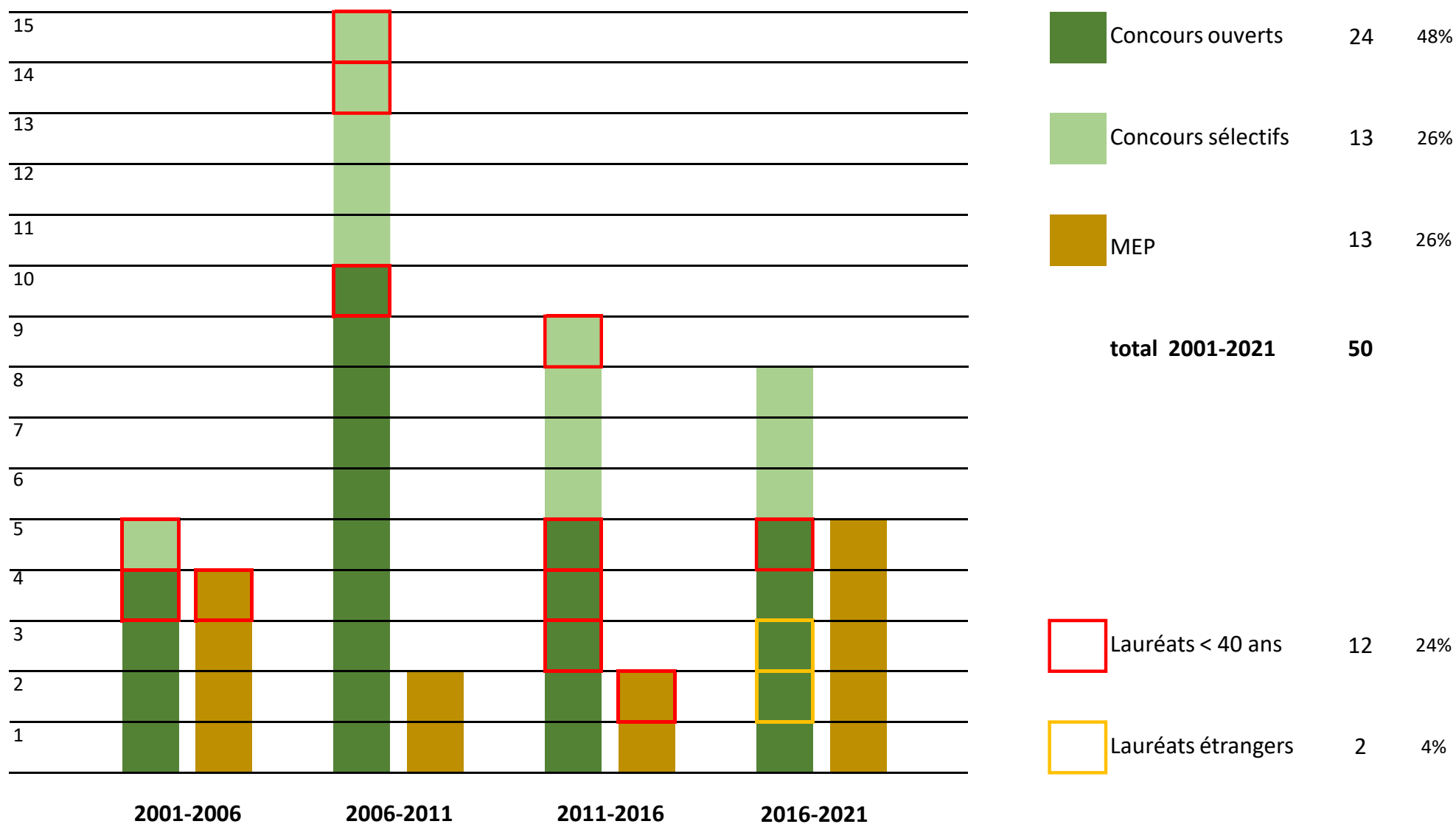


Ville de Lausanne

Service d'architecture

Direction du logement,
de l'environnement et de l'architecture

Ville de Lausanne - Procédures de concours et de mandats d'étude parallèles 2001 - 2021



Ville de Lausanne - Constats dans la pratique des concours 2001 - 2021

- Période très dynamique caractérisée par de grands projets.
- Procédures nombreuses et variées - Coucours ouverts, sélectifs et MEP.
- Taux de réalisation élevés - (92% réalisés).
- Choix des procédures en fonction de l'échelle et des problématiques.
- Application systématique des principes de marchés publics et règlements SIA 142-143.
- Pas de volonté d'infléchir les procédures ouvertes.
- Souci d'intégration de la relève. Constat : 1/4 attributions à mandataires < 40 ans.

Mais...

- Augmentation considérable des contraintes et de la complexité des projets.
- Incontournabilité des critères sociaux, environnementaux et économiques.
- Multiplication et croisement des expertises.
- Poids grandissant des expertises sur le choix de la solution. Concept seul ne suffit plus.
- Intérêt du public pour son cadre de vie et émergence participative.
- Pression sociale, politique et économique : Demande de garanties sur le résultat final et acceptabilité citoyenne (choix).
- Demande de limitation des risques pour la collectivité. Recherche de bons projets et de partenaires compétents.

Ville de Lausanne - Quelques exemples de procédures "adaptées"

2013 - Mandats d'étude parallèles de projets, 1 degré, procédure sélective SIA 143

Maison du Désert - Transformation en maison de quartier.

Intérêt public fort - Usages très diversifiés.

- Elaboration du programme avec les usagers (ateliers, forums).
- 2 membres citoyens au sein du Collège d'experts.
- Avant début des études, participation des candidats au forum des habitants (sensibilisation).
- Nécessité d'arbitrer entre volonté d'usage et capacité "d'absorber" d'une maison du XVIII^{ème} siècle.



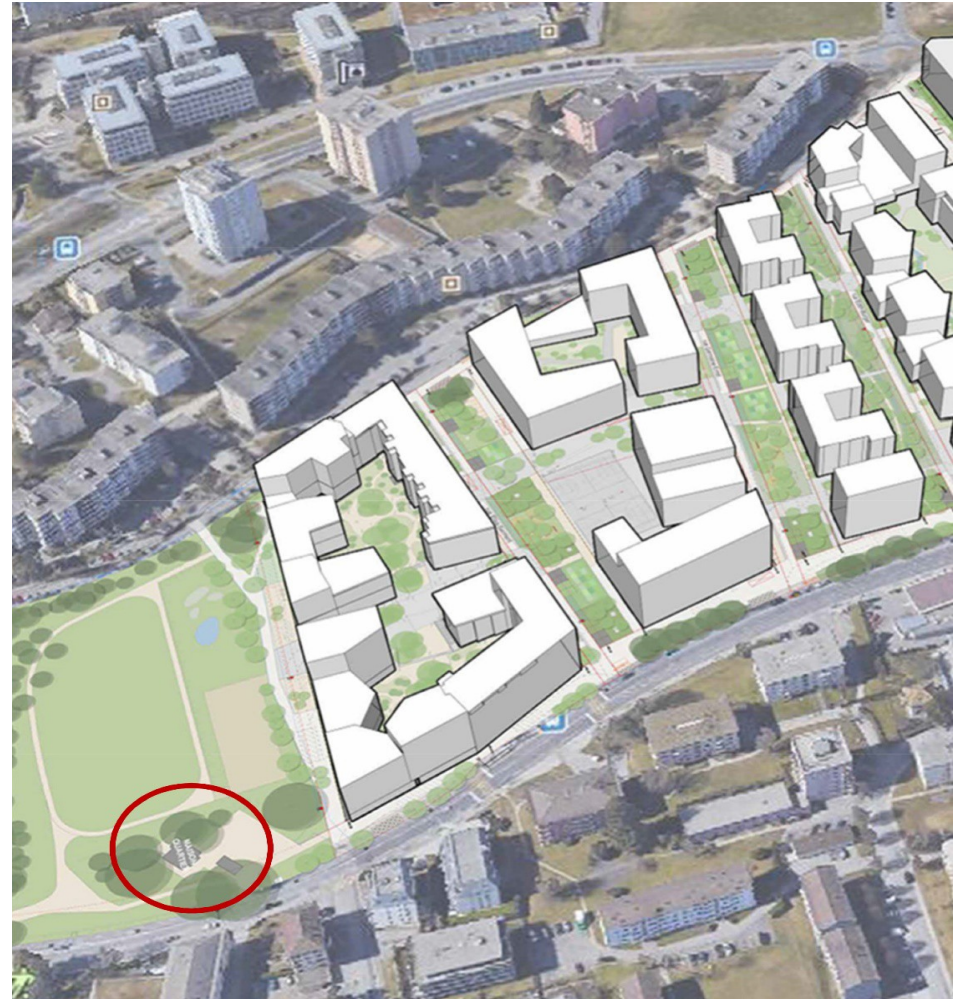
2019 - Concours d'idées à 1 degré en procédure ouverte, SIA 142, pour le secteur Riponne \ Tunnel avec jugement des projets en présence du public.

- Elaboration du cahier des charges (ateliers, balades, entretiens, workshops).
- 3 représentants des usagers et 1 suppléant membres du jury.
- Groupe "experts conseils" de 16 citoyens.
- Jury en 2 étapes :
 - 1 Huis clos pour 1^{ère} sélection fondée sur avis "experts conseils".
 - 2 Sélection finale des projets (7).
Présentation devant le public.
Délibérations ouvertes et filmées dans 2 salles distinctes, l'une pour le jury, l'autre pour le public.



2021 - Mandats d'étude parallèles participatifs, 1 degré, procédure sélective SIA 143
Maison de quartier des Plaines-du-Loup - Métamorphose

- Elaboration programme (ateliers).
- Sélection par tirage au sort d'un groupe d'experts d'usage.
- 2 membres du groupe "experts conseils" font partie du Collège d'experts.
- Présentation des projets par les auteurs aux "experts d'usage" > rapport.
- Promotion de la relève, 1 place sur 4 réservée à de jeunes architectes.



Ville de Lausanne - Pistes pour l'avenir des concours

- Intégration de la société civile - avant, pendant, après le concours.
 - Participation au cahier des charges.
 - Expertise d'usage.
 - Information publique résultats.
 - Consensus entre professionnels, maîtres d'ouvrage et usagers.
- Minimiser les risques et garantir la maîtrise d'ouvrage dans l'intérêt public.
 - Procédures multidisciplinaires.
 - Choix sur projet et capacités à réaliser.
- Acceptance publique et politique - Sortir de l'effet "black box" du concours.
 - Sortir du tout anonyme.
 - Mixer solution SIA 142 - dialogue SIA 143 (exemple Meyrin).
- Maintenir un souci constant d'intégrer la relève < 40 ans. Formation est d'intérêt public.
 - MEP avec intégration < 40 ans.